Fiche technique

KNOPP

KNOPP FRANCE
9 rue Antonin Magne
F 45400 Fleury les Aubrais
Tél. : 02 38 83 15 99
Fax : 02 38 61 06 24
info@knopp-chemie.com
www.knopp-chemie.com

CONTOPP®

Compound 10

Numéro d'article : 20.211

PROPRIÉTÉS

Fonction

- Assèchement rapide – 14 - 16 jours
- Réduction du risque de fissures grâce une armature en fibres
- Protection contre le risque de réhumidification
- Réduction de la cote de retrait
- Désormais avec des pigments justificatifs actifs à la lumière UV pour la vérification semi-quantitative dans la chape ciment

Domaine d'application

- Réalisation de chapes mixtes et flottantes.
- Pour la réalisation de constructions spéciales en couches fines hors normes
- Réalisation de chapes de chauffage par le sol.
- Appropriation aux salles d'eau et zones extérieures.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Données caractéristiques

Couleur :	verdâtre
État physique :	pâteuse
Densité (à 20 °C) :	1,00 ± 0,02 g/ml
Temp. d'application :	supérieure à + 5 °C
Conservation	environ 12 mois – stocker à l'abri du soleil et du gel
Présentation :	Seau élastique de fermeture: 25 kg nets

Mélange modèle

Formule par mélange	Standard	CONTOPP®	Unité
Ciment	50	50	kg
Agrégat[1)]	320	320	kg
Compound 10	-	1,0[2)]	litres
Rapport eau/ciment	0,70 – 0,80	0,53 – 0,55	

Résistances

Critère (28 jours)	Standard	CONTOPP®	Unité
Résistance à la traction	F4	F5	N/mm²
Résistance à la comp.	C20	C25	N/mm²

Maturité de pose

Critère	Standard	CONTOPP®	Unité
Praticabilité	72	36	heures
Maturité de pose	≥ 28	14 – 16	jours

[1)] selon NF EN 13139
[2)] correspond à 2,0 % volumétrique du poids du ciment

La réalisation de ce mortier idéal est uniquement possible en observant les instructions spécifiques à la préparation mentionnées ci-après. Les indications s'appuient sur une chape non chauffée d'une épaisseur de 40 à 50 mm et une chape chauffée d'une épaisseur de 65 à 70 mm, des conditions climatiques normale à + 20 °C et une humidité relative de l'air de 65 %. C'est un fait, en cas de variation de la proportion de mélange, que la qualité du mortier enrichi au CONTOPP® sera généralement plus élevée que celle d'un mélange standard.

AVIS D'UTILISATION

Matériaux de base

- CEM I de catégorie 32,5 R ou CEM II (types A recommandés) selon NF EN 197.
- Agrégat selon NF EN 13139.

Formule

- **Remuer Compound 10 à intervalles réguliers avant et pendant l'utilisation en prévention d'une ségrégation !**

Fiche technique

AVIS D'UTILISATION

- Respectez le dosage (1,0 litre par mélange/50 kg – équivaut à 2,0 % volumétrique du poids de ciment). Ajouter, de préférence, au gâchage humidifié.
- Rapport eau/ciment < 0,55.
- Durée de malaxation d'au moins 2 minutes après l'ajout de tous les composants.

Conditions climatiques du bâtiment

- À protéger contre les courants d'air et l'ensoleillement direct pendant le durcissement.
- Évacuation de l'humidité excédentaire via une aération par à-coups sans courants d'air (4 x par jour 20 à 30 minutes).
- Système et préparation du chantier selon DTU.

Détermination par mesure de la maturité de pose

Il est requis, avant de procéder à la pose du revêtement de sol, de faire procéder à une mesure de l'humidité résiduelle par le poseur du revêtement de sol via la méthode CM (bombe à carbure).

INFORMATIONS PARTICULIÈRES

Humidité CM selon la méthode KNOPP

La mesure s'effectue au moment déterminé. Elle doit se faire sur le chantier selon la méthode de la bombe à carbure La valeur est relevée sur l'échelle du manomètre 10 minutes après le début de la mesure, étant entendu que la bombe CM doit être agitée régulièrement pendant ce laps de temps. La méthode KNOPP impose de relever la valeur indiquée par le manomètre 10 minutes après le début de la mesure et d'y déduire un facteur de correction d'un pourcent (1%). Il s'agit d'eau supplémentaire liée par l'adjuvant comprise dans le calcul, mais qui n'est pas nuisible.

Sécurité

- L'utilisation de nos produits pose en principe toujours pour condition de respecter les règles générales d'hygiène du travail.
- Les systèmes d'accélération CONTOPP® sont des produits ne contenant ni solvants ni chlorure et neutres pour la biologie du bâtiment.
- Nos produits ne se décomposent pas s'ils sont stockés correctement. C'est aussi pour cette raison que la stabilité et la réactivité demeurent intactes lors d'un stockage de jusqu'à 12 mois.
- Veuillez consulter nos fiches de données de sécurité pour toute information complémentaire relative à la manipulation de nos systèmes d'accélération CONTOPP®.

OBSERVATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Norme et prescriptions de contrôle

- NF EN 13139: Granulats pour mortier.
- NF EN 197-1: Ciment – partie 1: Composition, spécifications et critères de conformité.
- NF EN 13 813: Matériaux pour chapes.
- DTU 26.2, 52.1, 53.1, 53.2, 51.1, 51.11, 51.2, 59.3, 65.7, 65.8.
- BEB (2011): Fiche indicative – indications relatives au procédé de mesure CM

Commentaire

Les matières premières transformées et produits de notre fabrication sont soumis à des contrôles sévères à l'usine. Il est interdit d'utiliser des adjuvants / additifs d'autres fabricants ensemble avec nos propres produits. Veuillez considérer qu'il est impératif de contrôler l'appropriation de nos produits, et de la méthode à mettre en œuvre, aux conditions envisagées sur le chantier. La qualité du sable et du ciment, le gâchage et la transformation aux termes des Règles reconnues de la technique de pose des chapes sont essentielles pour la qualité de la chape. Nous ne pouvons pas contrôler les conditions existantes sur le chantier et l'exécution des travaux et les indications de cette fiche technique ne sauraient donner lieu à de quelconques recours à la garantie du fabricant de ce fait. La publication de cette fiche technique annule et remplace tous les exemplaires précédents.

Version du 01.01.24